

NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT

Recrutement d'un consultant international pour Etude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo

Date : **5 octobre 2018**

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Recrutement d'un consultant international pour Etude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo
OBJET DE LA MISSION	Réaliser une étude sur l'écosystème du financement au Togo
Durée :	12 jours
Date estimée de début du contrat :	22 octobre 2018

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le **15 octobre à 17h 00**, heure locale de Lomé.

I. Contexte et Justification

Lomé est la troisième place financière de l'UEMOA (13 banques implantées dont le siège de deux banques panafricaines : EcoBank et Orabank).

Cependant, le financement de l'économie togolaise, bien qu'à un niveau favorable comparé aux autres pays de l'UEMOA, reste loin de la contribution apportée par ce système dans les économies émergentes. Le problème ne se trouve pas uniquement au niveau de l'accès au financement mais aussi à celui du coût exorbitant du crédit. Les statistiques disponibles indiquent que les taux de sortie sont entre 9% et 13 % pour les crédits bancaires et avoisinent parfois 18% voire 20% pour la microfinance. Dans un environnement caractérisé par un faible taux d'inflation, les taux réels semblent très élevés et constituent un véritable frein à l'entrepreneuriat en général et en particulier au développement des secteurs agricole, industriel et artisanal. Les statistiques sur la distribution du crédit indiquent aussi que les secteurs comme l'agriculture reçoivent peu de financement. Moins d'1% de crédits bancaires vont au secteur agricole qui occupe 60% de la population active et dont la part relative dans le PIB oscille autour de 40%.

Le Gouvernement au cours de ces dernières années a fait des efforts en matière de finance inclusive. Les produits APSEF, AGRISEF, AJSEF ont permis de toucher plus de 700.000 personnes sans revenus ou à faibles revenus. Les programmes de promotion de l'entrepreneuriat à l'instar du FIAEJ ont octroyé des financements aux petites et moyennes entreprises. Cependant, de nombreux opérateurs économiques sont incapables de fournir les garanties exigées par les banques pour accéder au crédit et aux taux usuriers appliqués par les institutions de financement.

L'analyse des indicateurs de performance du système bancaire montre que certaines banques semblent toujours faire face à de sérieux problèmes de solvabilité car la situation financière de ces dernières a été affaiblie depuis 2012-2013, avec une dégradation des indicateurs de solvabilité, de la qualité des actifs, de la rentabilité et de la liquidité. En conséquence, les ratios de suffisance du capital moyens sont plus bas et le ratio des prêts non productifs plus élevé que la moyenne de l'UEMOA. Ce qui indique que les risques de remboursement sont élevés et par conséquent les exigences moyennes en matière de garantie s'élèvent à environ 235%.

A côté du système bancaire, la microfinance joue un rôle de plus en plus important dans la mobilisation de l'épargne des ménages et dans la promotion de l'inclusion financière. Sur la période 1995-2013, l'encours des dépôts est passé

de 5,5 milliards FCFA à plus de 128 milliards FCFA, et l'encours des crédits de 3,8 milliards à 109,3 milliards FCFA. Il s'agit de ressources qui restent en-dehors du secteur bancaire, le taux de bancarisation hors les comptes financiers décentralisés et les services postaux en 2012 était seulement de 9,60% (BCEAO, 2013). Mais de nombreuses institutions ne respectent pas les ratios prudentiels. En effet, sur les 190 institutions de microfinance en activité en 2016, seules 20 respectent l'ensemble des ratios prudentiels tandis que sur les 16 supervisées par la Commission bancaire, seules 4 sont en totale conformité. Le taux des créances douteuses excède 8% et continue à être supérieur à la norme prudentielle qui est de 3% pour le portefeuille à risque à 90 jours. Enfin, le secteur compte environ 140 institutions qui fonctionnent sans autorisation.

Un certain nombre de faiblesses institutionnelles existent au niveau des banques et des Systèmes financiers décentralisés (SFD), notamment : (i) des niveaux élevés de créances douteuses, l'insuffisance de capitaux en fonds propres et les risques (pour les clients) ; ainsi que (ii) la fragmentation des secteurs bancaires et des SFD et l'intégration insuffisante entre les institutions.

Des défis importants demeurent dans le secteur financier et portent sur : (i) l'insuffisance de la commodité et l'utilisation limitée des moyens de paiements en particulier le mobile money ; (ii) la faiblesse de l'épargne dans les établissements formels ; (iii) l'insuffisance de financement pour le secteur agricole ; (iv) la gestion des risques pour les clients fiables ; (v) la difficulté d'accès au crédit en particulier pour les PME, les femmes et les jeunes entrepreneurs ; et (vi) le coût élevé du crédit.

Ces faiblesses des secteurs bancaires et de la microfinance limite l'accès au financement par les entreprises qu'elles soient du secteur formel ou informel.

Ainsi, les très petites, petites et moyennes entreprises (TPPME) du Togo connaissent des difficultés classiques pour l'accès au financement. En effet, des entraves au financement résultant des actions de l'Etat subsistent. Il s'agit entre autres de : (i) l'environnement socio-politique qui reste fragile, générant des risques pour le système bancaire dans les activités d'octroi de crédit ; (ii) l'insuffisance de coordination et de promotion des initiatives développées en faveur du financement des TPPME en particuliers des femmes et des jeunes entrepreneurs ; (iii) l'insuffisance de mécanisme de suivi-évaluation des dispositifs d'appui au financement de l'Etat ; (iv) l'insuffisance et les capacités limitées des structures d'accompagnement des entreprises et de promotion du financement des primo-entrepreneurs ; et (v) l'absence de produits financiers adaptés aux types d'entreprises. En outre, les PME présentent quelques défaillances liées à leurs capacités préjudiciables à leur financement et à leur dynamisme sur le marché national et international.

Le PNUD et le Gouvernement ont identifié la promotion de l'emploi comme un axe d'intervention du Programme de Pays du PNUD pour la période 2019-2023. Le PNUD s'inscrit ainsi dans l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2018-2022 dont une des priorités de favoriser la création et la viabilité des Très petites, petites et moyennes entreprises afin que celle-ci contribue à une croissance forte et durable, et créatrice d'emplois décents.

Le financement constituant un des goulots d'étranglement à l'éclosion d'un secteur privé fort, le PNUD se propose de réaliser une étude sur l'écosystème du financement au Togo.

II. Objectifs

Cette étude a pour objectif d'analyser :

- Les systèmes de financement et d'accompagnement à l'accès aux financements existants pour les entreprises formelles et informelles ;
- Les besoins d'accompagnement des entreprises formelles et informelles ;
- les freins et les leviers des systèmes existants et faire des préconisations en termes d'actions prioritaires et domaines d'interventions stratégiques y compris pour le PNUD

Cette étude devra s'inspirer des modèles de financement et d'accompagnement dans les autres pays.

III. Résultats attendus

Le rapport d'étude devra comporter :

- Les systèmes de financement et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises formelles et informelles existants au Togo ;
- Un récapitulatif des besoins de financement de chaque type d'entreprises ;
- Un tableau comparatif des systèmes de financement et d'accompagnement dans les autres pays UE et hors UE ;
- Des recommandations et préconisations.

IV. Profil des experts

L'étude sera réalisée par une équipe d'experts dont un international chef de mission.

Profil de l'expert international

L'expert international doit être d'un niveau BAC+5 en économie, banques et finances, organisation du travail et dynamiques des organisations ou toute autre discipline pertinente. Il devra justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans l'accompagnement (coaching), la mise en œuvre de politique de l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprises et l'entrepreneuriat. Il devra avoir des connaissances sur les dynamiques entrepreneuriales et les systèmes de financement et d'accompagnement des PME au Togo, mais aussi dans d'autres pays.

Rôle et contenu de l'intervention de l'expert international

Il travaillera avec l'expert national pendant douze (12) jours, un jour de prise de connaissance des documents existants, un jour d'élaboration des questionnaires et de prise de RV et 8 jours d'enquêtes terrain, ainsi que 2 jours de rédaction d'étude. L'enquête terrain consistera à mener des entretiens de face à face avec les organismes de financement privés et publics ainsi que des entretiens avec un échantillon représentatif d'entreprises formelles et informelles de la TPE de 0 salariés à la PME de ≤ 50 salariés.

V. Cadre d'intervention

Les deux experts interviendront en binôme sur certains entretiens et en individuels sur d'autres. L'expert international sera en appui constant pour le bon déroulement de la mission et rendra compte régulièrement par mail aux commanditaires de ladite étude, Nicolas Kazadi et Jeanne Bougonou. Un entretien de restitution sera organisé au cours duquel une synthèse sera faite sur format PowerPoint pour mettre en exergue les points essentiels et les préconisations.

VI/ durée de la mission

La durée de l'étude est de 12 jours ouvrés à Lomé/Togo.

VII/ Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Proposition Financière: Contrats forfaitaires

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en francs CFA ou en dollars.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est demandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

VIII/ Evaluation

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre évaluée, aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération

La pondération retenue pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique: 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 49 points seront prises en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disant (Fm) de la manière suivante :

$Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

VIV/ Principaux critères de sélection

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Education

Le consultant expert international doit disposer d'un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en économie, banques et finances, organisation du travail et dynamiques des organisations ou toute autre discipline pertinente.

Expériences :

Le consultant devra disposer des compétences et qualifications suivantes :

Expérience professionnelle générale

Les consultants doivent avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans dans :

- l'accompagnement la mise en œuvre de politique de l'emploi,
- la formation professionnelle,
- la création d'entreprises et l'entrepreneuriat

Expérience professionnelle spécifique

Plus spécifiquement,

Le consultant international doit avoir des connaissances sur les :

- dynamiques entrepreneuriales
- systèmes de financement et d'accompagnement des PME au Togo et dans d'autres pays.

Langue

Maîtrise du Français comme langue de travail. La connaissance de l'anglais serait un atout.

Notation de l'offre technique (70 points)

- une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'accompagnement de la mise en œuvre de politique de l'emploi (10 pts) ;
- une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'utilisation des logiciels de traitement de données statistiques (10 pts) ;
- une expérience avérée dans la formation professionnelle et de la création d'entreprises et l'entrepreneuriat (10 points) ;
- Expérience spécifique en dynamique entrepreneurial en système de financement et d'accompagnement PME au Togo et dans d'autres pays (15 pts) ;
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR (25 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org , ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) au plus tard le 15 octobre 2018 à 17 heures. La mention «consultant international pour la réalisation de l'étude de l'écosystème du financement des TPPME au Togo » cas devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail.